

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 5 Absent(s) : 1</i>
---	--	---

Date de convocation : 8 décembre 2020

Vote(s) pour : 93
Vote(s) contre : 2
Abstention(s) : 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 14 décembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-9.1 :

Création d'une aire de grand passage définitive sur Moulins-lès-Metz : affectation de l'Autorisation de Programme.

Rapporteur : Monsieur Dominique STREBLY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code de l'Urbanisme,
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Moselle 2017 - 2023, arrêté au 22 décembre 2017,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 janvier 2014 relative à la création de la ZAC du Domaine de Frescaty,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 12 décembre 2016 approuvant l'inscription de l'Autorisation de Programme 16QVLS02 "création d'une aire de grand passage définitive" pour un montant de 900 000 €,
VU la délibération du Bureau en date du 23 septembre 2019 relative à l'acquisition auprès de l'EPFL de l'ancien camp de Tournebride en date.
VU la convention de mise à disposition du Plateau de Frescaty à Metz Métropole de l'EPFFL en date du 1^{er} mars 2019,
VU la décision modificative du Conseil métropolitain en date du 14 décembre 2020,
CONSIDERANT l'obligation pour Metz Métropole de se mettre en conformité avec le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Moselle, en réalisant les équipements manquants sur son territoire,
CONSIDERANT la volonté de Metz Métropole de réaliser une aire de Grand Passage d'environ 4 ha sur le secteur de "l'ancien camp de Tournebride" situé sur la Commune de Moulins-lès-Metz, comprise pour partie dans la ZAC du Domaine de Frescaty,
CONSIDERANT le courrier du 6 octobre 2020 adressé par le Préfet de la Moselle affirmant que le scénario proposé par Metz Métropole permettra bien de répondre aux obligations de celle-ci vis-à-vis du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Moselle 2017-2023,

DECIDE d'aménager une aire de Grand Passage pour les Gens du voyage d'environ 4 ha sur le secteur de "Tournebride" situé sur la Commune de Moulins-lès-Metz,
DECIDE d'étudier la modification du dossier de création de la ZAC du Domaine de Frescaty,

DECIDE d'affecter au chapitre 21 à hauteur de 1 525 000 € l'Autorisation de Programme 16QVLS02 destinée à la création d'une aire définitive de Grand Passage comme suit :

AP 16QVLS02 – Création aire définitive de Grand Passage	1 525 000 €
Déjà affecté	0 €
Affectation demandée	1 525 000 €
Affectation totale	1 525 000 €
Affectation disponible	0 €

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de mettre en œuvre et signer tout document se rapportant à la création de cette aire.

Pour extrait conforme
Metz, le 15 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
ADDA	Fatiha	Woippy		POUR
AGAMENNONE	Béatrice	Metz	Pouvoir d'Amandine LAVEAU-ZIMMERLE	POUR
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		POUR
ARNOLD	Patricia	Metz		POUR
AUDOUY	Caroline	Metz		POUR
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		POUR
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Abstention Point 9 Pour les autres points
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		POUR
BAUDRIN	Pierre	Vernéville		POUR
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		POUR
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		POUR
BOHR	Timothée	Metz		POUR
BORI	Danielle	Metz		POUR
BOUVET	Xavier	Metz	Pouvoir de Nicolas TOCHET	POUR
BROCART	Manuel	Longeville-lès-Metz		POUR
BURHAN	Ferit	Metz		POUR
CARPENTIER	François	Cuvry		POUR
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz	Excusée - Pouvoir à Julien HUSSON	POUR
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		POUR
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz		POUR
COMBELLES	Jean	Vaux		POUR
DAP	Laurent	Metz		POUR
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		POUR
DEFAUX	Daniel	Plappeville		POUR
DIEUDONNE	Vincent	Vary		POUR
DORR	Antoine	Vantoux		POUR
DUMONT	Michel	Féy		POUR
DUVAL	Bertrand	La Maxe		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 Points 15 à 27 : pas de vote
FACHOT	Pierre	Jussy		POUR
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		POUR
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz		POUR
GOUTH	Cédric	Woippy		POUR
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz	Excusée - Pouvoir à Christiane GREINER	POUR
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	Pouvoir d'Aude GREGOIRE	POUR
GRIVEL	Patrick	Laquenexy	Pouvoir de Pierre MUEL	POUR
GROLET	Françoise	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz		POUR
GUERMITI	Hanifa	Metz		POUR
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin		POUR
HENRION	François	Augny		Abstention Point 9 Pour les autres points
HORY	Thierry	Marly		POUR
HUBER	Pascal	Chesny		POUR
HUET	Armelle	Noisseville		POUR
HUSSON	Julien	Metz	Pouvoir de Stéphanie CHANGARNIER	POUR
JACOB-VARLET	Odile	Marly		POUR
KHALIFE	Khalifé	Metz		POUR
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		POUR
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		POUR
KURTZMANN	Walter	Peltre		POUR
LALOUX	Grégoire	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz	Excusée - Pouvoir à Béatrice AGAMENNONE	POUR
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		POUR
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		POUR
LOSCH	Jean-François	Lessy		POUR
LUCAS	Eric	Metz		POUR
LUX	Isabelle	Metz		POUR
MANZANO	Philippe	Méclevés		POUR
MARCHETTI	Denis	Metz		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
MARX	Sébastien	Metz		POUR
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		POUR
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		POUR
MUEL	Pierre	Marieulles	Excusé - Pouvoir à Patrick GRIVEL	POUR
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		POUR
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		POUR
NICOLAS	Martine	Metz		POUR
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		POUR
NIEL	Hervé	Metz		POUR
NOWICKI	Christian	Marly		Abstention Point 9 Pour les autres points
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		POUR
PIERRET	Alain	Woippy		POUR
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		POUR
REISS	Guy	Metz		POUR
ROQUES	Jérémy	Metz		POUR
ROUX	Sylvie	Mey		POUR
SCHLOSSER	Pauline	Metz		POUR
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		POUR
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		POUR
SCIAMANNA	Marc	Metz		POUR
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		POUR
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		POUR
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		POUR
STAUDT	Bernard	Metz		POUR
STEMART	Anne	Metz		POUR
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		POUR
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz		POUR
TAFFNER	Blaise	Metz		POUR
TAHRI	Bouabdellah	Metz		POUR
THIL	Patrick	Metz		POUR
TOCHET	Nicolas	Metz	Excusé - Pouvoir à Xavier BOUVET	POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
TORLOTING	Michel	Gravelotte	ABSENT	
TRAN	Doan	Metz		POUR
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		POUR
VALENTIN	Claude	Nouilly		POUR
VERRONNEAU	Marina	Metz		POUR
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz		POUR
VIALLAT	Isabelle	Metz		POUR
VICK	Julien	Metz		POUR
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		POUR
WEBERT	Marilyne	Pouilly		POUR

Résumé de l'acte

057-200039865-20201214-2020-12-DC9-1-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DC9-1
Date de décision : lundi 14 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Création d'une aire de grand passage définitive sur Moulins-lès-Metz : affectation de l'Autorisation de Programme
Classification : 7.1 - Décisions budgétaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201214-2020-12-DC9-1-DE
Document principal : 99_DE-9-1.pdf

Pièces jointes :

99_DE-LISTE ELUS votes 14 décembre.pdf

Historique :

15/12/20 10:23	En cours de création	
15/12/20 10:27	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:10	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:10	En cours de transmission	
15/12/20 16:11	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:14	Accusé de réception reçu	